



Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2018

Rapport Moral et d'Activités

Rappel des valeurs de notre Ligue :

La Ligue Occitanie des Sports de Glace, est une association, sous le régime de la loi 1901. C'est un organe déconcentré de la Fédération Française des Sports de Glace qui a pour missions :

- de régir, d'organiser et de développer tous les sports et disciplines pratiquées sur glace, ainsi que celles pratiquées sur d'autres surfaces que la glace qui lui sont assimilées ou qui peuvent lui être connexe.
- d'orienter, de coordonner et de surveiller l'activité des associations sportives affiliées à la F.F.S.G. et ayant leur siège social dans les départements de la Région Occitanie.
- de faire appliquer les statuts et les règlements de la F.F.S.G. et de se conformer aux décisions prises par son assemblée générale, son Bureau Exécutif, son Conseil Fédéral et ses Comités Sportifs Nationaux

Fonctionnement interne de notre Ligue :

Notre ligue est composée de 15 Membres bénévoles dont 4 d'entre eux composent le bureau (président, vice président, trésorier et secrétaire) et depuis le 1^{er} octobre 2015 d'un Contrat à Durée Indéterminée (CDI) concernant Madame Nathalie ROBERT qui a été engagée en qualité de « Conseillère Technique Fédérale chargée de la mise en place des politiques techniques sportives sur les zones Occitanie et PACA.

Elle a également pour mission nationale, le sport handicap (puisqu'elle est le référent au ministère Jeunesse et Sport), le sport santé et elle intervient également sur les formations qualificatives et certificatives.

Nathalie est placée sous l'autorité hiérarchique du Président de la Ligue Occitanie et sous l'autorité opérationnelle du Directeur Technique National.

Lors de la saison 2017/2018 pour en assurer son fonctionnement, les membres de la Ligue (principalement le bureau) se sont réunis plusieurs fois généralement au CDOS à Labège. Nous travaillons principalement par réunions, messagerie, échanges téléphoniques et par Skype pour en assurer les missions.

Positionnement de la Ligue avec son environnement :

Au niveau fédérale, la ligue est l'interlocuteur entre notre Fédération Française des Sports de Glace (la FFSG) et ses différents Comités Sportifs Nationaux (les CSN), pour transmettre aux Clubs et aux Comités Départementaux qui lui sont rattachés, toutes les nouvelles informations sur la vie sportive et sur les différentes réglementations. Elle est également le lien pour faire remonter les résultats des différentes actions locales.

- Par exemple :
 - La Ligue a délégué de notre Fédération pour organiser des sessions de formation et des passages de tests et médailles.
 - La Ligue fait remonter à notre Fédération les résultats : des formations, des stages et des actions locales.
 - La ligue propose également à notre Fédération pour validation, la Liste des Sportifs d'Excellence Régionale (SER) qui servira de référentiel de nos résultats sportifs vis à vis

des institutions tels que la DRJSCS, la Région, les Municipalités et institutions éducatives scolaires.

- Concernant son positionnement fédéral, la Ligue Occitanie, est au 4ème rang au nombre de licenciés sur les 13 ligues que compte maintenant la FFSG.
Elle compte en son sein : 10 patinoires et les 12 clubs affiliés dont voici les détails :
 - l' Aude (11) avec 1 patinoire à Narbonne et 1 Club,
le Narbonne Patinage Liberté (NPL)
 - le Gard (30) avec 2 patinoires et 2 clubs,
l'Ales Sports de Glace (ASG)
le Club Olympique de Patinage Nîmois (COPN) Club créé en début de saison.
 - la Haute Garonne (31) avec 3 Patinoires dont 1 sur Blagnac et 1 club,
le Blagnac Patinage sur Glace (BPG)

et 2 patinoires sur Toulouse (Alex Jany et Bellevue) et 3 clubs,
le Art Roll'Ice Toulouse (ART),
le Toulouse Club de Patinage (TCP) et
le Toulouse Sports de Glace (TSG)
 - l'Hérault (34) avec 1 patinoire à Montpellier et 3 clubs,
l'Ice Roller School Montpellier (IRSM),
le Montpellier Méditerranée Métropole Patinage (MMMP),
le Montpellier Méditerranée Métropole Sports de Glace (MMMSG)
 - les Pyrénées-Orientales (66) avec 1 patinoire à Font Romeu et 1 club,
le Club de Glace de Font Romeu (CGFR).
 - le Tarn (81) avec 1 patinoire à Castres et 1 club,
le Castres Sports de Glace (CSG)
- Au niveau des Comités Départementaux, il n'y a qu' un seul Comité Départemental en Haute Garonne dont le siège est à Blagnac. Celui-ci compte 4 clubs : le club de Blagnac et les 3 clubs Toulousains. Par contre ce Comté Départemental est plus ou moins en sommeil.

Pour qu'un Comité Départemental existe il faut un minimum de 2 clubs dans le département.

Ensuite au niveau des différentes institutions sportives, municipales et éducatives qui influent dans notre région, la Ligue est le contact référent pour représenter notre Fédération, nos disciplines et nos Clubs.

- Au niveau des institutions sportives comme le Comité Olympique, le Ministère des Sports et les collectivités de l'État, la Ligue est le Contact via leurs institutions régionales qui sont le CROS, la DRJSCS et le Conseil Régional, pour transmettre et vérifier auprès des clubs, les règles, d'encadrement, d'hygiène et de sécurité applicables aux disciplines sportives, mais aussi pour renseigner les dossiers de demande de subvention CNDS et de la Région, en présentant nos actions futures avec leurs financements et en donnant les justificatifs des actions passées.
- Au niveau des Municipalités :
Par exemple sur Toulouse, Convention d'heure de glace signée via un partenariat entre la Mairie de Toulouse et la Ligue le 11 juillet 2017.
- Enfin la Ligue est également le Contact avec les institutions éducatives scolaires pour établissement de conventions.
Par exemple avec une convention entre le collège Hubertine Auclert de Toulouse et la Ligue d'Occitanie, concernant les clubs Toulousains (TCP et TSG) pour la mise en œuvre de classes à horaires aménagés.

Nos moyens financiers pour la saison 2017/2018 :

Pour assurer son fonctionnement sur cette saison, la Ligue n'a pu compter que sur les différentes subventions qui lui ont été attribuées de la manière suivante :

- 10 353 € de la part de la FFSG,
 - 4 312 € Convention DTN pour détection en 2017.
 - 6 041 € concernant les ristournes sur les licences en 2017.
- CNDS 2017
8 000 € de la part du Ministère via le CNDS, répartie de la manière suivante

Formation Bénévole	5 000€
Accompagner l'apprentissage	1 000€
Equipe Technique régionale (ETR)	2 000€

Emploi CNDS dégressif 1^{ère} année - Emploi CNDS (Montant reversé à la FFSG) 1 000€
- 0 € de la part du Conseil Régional,

Concernant le Haut Niveau aucune subvention n'est attribuée aux Ligues. Celle-ci étant directement versée par le Conseil Régional aux sportifs remplissant les conditions fixées par la région, qui sont l'appartenance à la liste ministérielle des sportifs de Haut Niveau ou Espoirs et faisant partis d'un Pôle Espoir labellisé ou d'un Centre Régional.

Nos actions concernant les disciplines sportives.

- L'aide à la mise en place d'un Calendrier des compétitions sur notre Ligue (au nb de 12).
 - 2 et 3 dec 2017 Art : Coupe Gérard Prido + Support de médailles (Font-Romeu).
 - 6 et 7 janv 2018 Danse : Tournoi Inter Régional (Toulouse).
 - 27 Janv 2018 Danse : Coupe Des Druides adultes (Toulouse).
 - 27 et 28 janvier 2018 Art : Trophée de la ville de Castres. (Castres).
 - 3 et 4 mars 2018 Danse : TDF de Danse (Castres).
 - 17 et 18 mars 2018 Art : Trophée du Soleil (Montpellier).
 - 24 et 25 mars 2018 Art : Championnat de France 1 : Novices A et B (Toulouse).
 - 31 mars/1 Avril 2018 Roller Inline: Open de France 2018 (Toulouse).
 - 31 mars/1 Avril 2018 Art : Trophée de Blagnac (Blagnac).
 - 7 avril 2018 Ballet : (Toulouse).
 - 7 avril 2018 Art : Compétition d'Ales (Ales).
 - 5 et 6 mai 2018 Art : Coupe de l'Espace Narbonne (Narbonne).

Les résultats de ces compétitions [sont toutes consultables sur notre site](#).

- La participation à l'organisation et au fonctionnement de passage de tests et médailles.
- Prise en charge des inscriptions aux Championnats de France, hors Championnat de France Clubs et Critérium. Pour information cette prise en charge n'est pas systématique mais rediscutée chaque saison.
- Mise en œuvre d'un plan de développement ([visible sur notre site](#)) présenté à la Région qui définit les principales actions de la Ligue qui sont :
 - la Promotion des Sports de Glace
 - Promotion des Métiers du sport
 - Développement du sport de Haut Niveau
 - Promotion du sport pour le plus grand nombre
 - Prévention par le sport et protection des sportifs(ves)
- Positionnement d'une Equipe Technique Régionale (ETR) avec l'identification de référents suivant les directives ministérielles, en complément du plan de développement avec validation d'une convention ETR signée entre la Ligue et la DRDJSCS ([visible sur notre site](#)).

- Questionnaire médical élaboré par le médecin de Ligue, Mr Emmanuel Scherer ([visible sur notre site](#))

Nos actions concernant le sport de Haut Niveau.

- Mise à jour de notre liste des sportifs, de Haut Niveau Régional (HNR) qui sont :
 - Les sportifs inscrits sur les listes, Haut Niveau et Espoirs établies par le Ministère des Sports.
 - Les sportifs ayant participé aux Championnats de France 1ere ou 2ème Div ou Critérium National et coupe de France. Les France Clubs n'entrant pas dans ces critères

L'appartenance à cette liste permet d'identifier tous les sportifs régionaux qui ont obtenu des résultats en compétitions de niveau national cette saison. .

Suite aux résultats de la saison 2017/2018 nous avons donc 35 sportifs de Haut Niveau Régional :

 - 24 pour le Patinage Artistique
dont 4 en 1er Div (A), 8 en 2ème Div (B), 12 en Critérium/Master/TDF
 - 11 pour la danse sur glace
dont 2 en Tournois de France couple,
1 en Chpt France Solo, 1 en Coupe de France Solo et 7 en TDF
([liste visible sur notre site](#))
- Concernant la liste SER (Sportifs d'Excellence Régionale) proposition et envoi à la FFSG de notre liste qui concerne principalement nos jeunes espoirs.

Pour rappel sont concernés :

 - les sportifs non inscrits sur les listes ministérielles ayant participé à un Championnats de France ou à une épreuve à caractère international. Les France Clubs n'entrent pas dans ces critères. A noter pour le Patinage artistique : critères identiques + chpts de France D2.
 - Age minimum requis : 8 ans
 - Le nombre d'inscrits dans chaque ligue ne pourra excéder un 1/5 des licences compétitions.
- Pour le Sport de Haut Niveau, renseignement du dossier demandé par le Conseil Régional concernant le fonctionnement de la Ligue et de nos résultats sportifs aux championnats de France, d'Europe et du Monde.
- Convention d'horaires aménagés, entre Collège Hubertine Auclert à Toulouse et la Ligue ([Convention visible sur notre site](#)).
- Deux stages de ligues ont été organisés à Castres les 28 -29 avril 2018 avec la présence de Nathalie Péchalat, médaillée olympique :
 - Pour la danse sur glace : 10 patineurs présents
Horaires : 8h30-13h30
Le stage s'est très bien déroulé avec des patineurs ravis des interventions.
Ils étaient très attentifs et motivés et ont profité des conseils de Nathalie Péchalat.
 - Pour le patinage artistique : 15 patineurs présents
Horaires : 8h30-13h30
Travail des fondamentaux de glisse sur les appuis, les retournements et le placement du haut du corps. Très bonne attention et participation active des patineurs présents.
Rythme des exercices bien soutenus avec des explications claires et adaptées à tous les niveaux. Stage très apprécié.

Nos actions concernant les formations.

Pour rappel les formations de qualifications d'enseignants bénévoles (filiale fédérale), les ligues

proposent 2 niveaux de diplômes (BF1 et BF2) en région.

Les formations de certifications d'enseignants professionnels (filière professionnelle) sont quant à elles composées de 3 niveaux de diplômes (BP, DE, DES de l'Éducation de la Jeunesse et des Sports) et sont proposées par l'institut de formation aux métiers de la glace (INFMG).

Pour permettre à nos patineurs d'obtenir ces nouveaux diplômes Fédéraux notre Ligue monte et prend en charge les 2 formations concernant les niveaux BF1 et BF2 de la filière fédérale.

L'Organisation pour la mise en œuvre de ces 2 formations se fait de la manière suivante :

- Coordonnateur logistique : notre Ligue.
- Coordinatrice Pédagogique : Nathalie Robert (certificateur de l'institut INFMG).
- Formateurs sur notre Ligue : D. KENNERSON, V. DORE, L. BAUDOUIIN et S. PRIVE. (formateur correspondants de l'INFMG)

• **Cette saison il y a eu une formation concernant le Brevet Fédéral de niveau 1 (BF1) .**

- Prérequis :
- 12 ans révolus à la date d'inscription
 - Titulaire de la licence de la FFSG
 - Titulaire du PSC1.
 - Attestation des 60 h de pratique d'encadrement en club.

Date : du Samedi 21 et dimanche 22 octobre 2017.

Horaire : Samedi 21 de : 7h15 (Accueil des stagiaires) à 19h00.
Dimanche 22 de : 7h00 (Accueil des stagiaires) à 14H30 (Fin de formation).

Lieu : Blagnac avec : pour les Cours sur Glace : Patinoire Municipale de Blagnac.
pour les Cours en salle : Appart-city de Blagnac.

Organisation :

- Formateur Régional : Valerie DORE et Dominique KENNERSON).
- Coordinatrice Pédagogique : (Mme Nathalie Robert - FFSG).
- Coordonnateur logistique de la formation : (Ligue Occitanie)..

Participants : 34 participants :

- 2 participants pour le ASG.
- 2 participants pour le TCP.
- 4 participants pour le MMMP.
- 6 participants pour le CSG.
- 7 participants pour le BPG.
- 11 participant pour le TSG.
- 2 participant pour le APAM (AURA).

Résultats : 34 participants ont été reçus (félicitations).

• **Cette saison il n'y a pas eu de formation concernant le Brevet Fédéral de niveau 2 (BF2).**

Annulée par manque de participants, elle sera reportée à la saison prochaine

- **Cette saison il y a eu trois sessions de formations concernant le PSC1** (Prévention et Secours Civique de niveau 1) . Pour rappel c'est un prérequis pour l'obtention du BF1 .
 - Le 14 octobre 2017 au Comité Régional Olympique et Sportif de Balma.
 - Le 4 novembre 2017 à la Patinoire municipale Jacques Raynaud de Blagnac.
 - le 9 décembre 2017 au Centre de secours de Montaubérou - à Montpellier.

Organisme de Formation : Unité Départementale des Sapeurs Pompiers groupement de la Haute Garonne UDPS31 et groupement Ouest UDSP34.

Participants :

- 12 participants pour le TSG, à la session du 14 octobre 2017.
- 7 participants pour le BPG, à la session du 4 novembre 2017.
- 5 participants pour la session du 9 décembre 2017 (1 ASG et 4 MMMP).

- Deux formations d'entraîneurs ont été organisés à Castres les 28 -29 avril 2018 avec la présence de Nathalie Péchalat,,médaillée olympique :

- Pour la danse sur glace : 2 entraîneurs
2 heures de formation dont 1 hors glace
Le stage a apporté beaucoup de nouvelles notions techniques sur la glisse, il a été très enrichissant et bien apprécié.
- Pour le patinage artistique : 6 entraîneurs
3 heures de formation dont 1 hors glace.
Travail des fondamentaux de glisse sur les appuis, les retournements et le placement du haut du corps. Très bel investissement des entraîneurs. La mise en situation des entraîneurs a été bien appréciée.

Un grand merci aux entraîneurs pour leur participation et investissement.
Remerciements à la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet, à la patinoire de l'Archipel et au restaurant l'Ilot de la patinoire de l'Archipel qui ont permis l'excellente mise en œuvre des regroupements de la ligue Occitanie des Sports de Glace 2018.

Et un grand merci à Nathalie Péchalat pour son investissement lors de ces regroupements régionaux d'entraîneurs.

Les actions concernant le Handisport.

Plusieurs réunions en présence d'acteurs locaux (ligue, mairie et patinoire).

- 1 septembre Réunions Ligue- Mairie « Ville et Handicap » à Toulouse
- 25 novembre Journée Handi Mixité (Ligue- Municipalité -TSG - TCP) à Toulouse
- 8-9 décembre Téléthon à Alès
- 12 mars Journée Handi à Castres
- 26-28 mars Action Handi Sports de Glace – Formation Fédéral à Toulouse

Un grand merci aux clubs qui se sont investis dans ces actions de terrain.

Etat des lieux sur la Ligue

- Pour la saison 2017/2018, **12 clubs** sont donc présents sur notre Ligue.
Ces clubs représentent au total **1963 licences** réparties de la façon suivante :
 - 50 licences pour le Art Roll'Ice Toulouse (ART)
 - 147 licences pour l'Alès Sports de Glace (ASG)
 - 359 licences pour le Blagnac Patinage sur Glace (BPG)
 - 79 licences pour le Club de Glace de Font Romeu (CGFR)
 - 162 licences pour le Club Olympique de Patinage Nîmois (COPN)
 - 230 licences pour le Castres Sports de Glace (CSG)
 - 27 licences pour l' Ice Roller School Montpellier (IRSM)
 - 256 licences pour le Montpellier Méditerranée Métropole Patinage (MMMP)
 - 111 licences pour le le Montpellier Méditerranée Métropole Sport de Glace (MMMSG)
 - 82 licences pour le le Narbonne Patinage en Liberté (NPL)
 - 338 licences pour le Toulouse Club de Patinage (TCP)
 - 122 licences pour le Toulouse Sport de Glace (TSG)
- Répartition des licences par discipline soit :

- 1615 licences pour l'artistique	soit 82 %
- 243 licences pour la danse	soit 12 %
- 51 licences pour le roller in line	soit 3 %
- 64 licences pour la synchro	soit 3 %
- 47 licences pour le ballet	soit 2 %
- 1 licence pour le Freestyle	
- 175 licences Sans discipline	
- Sur toutes ces licences, 435 sont des licences compétition (soit 22 %) dont
 - 304 pour l'Artistique (70 %)
 - 82 pour la Danse (19 %)
 - 28 pour la synchro (6 %)
 - 20 pour le ballet (5 %)
 - 1 pour le roller

- au niveau de la répartition par sexe elle est de : 1780 soit 89 % pour les femmes et de 183 soit 11 % pour les hommes.

Au niveau des résultats sportifs :

Les clubs de la Ligue ont dans leur rang des sportifs qui ont représenté honorablement notre région lors des différentes épreuves sportives. Plus de détails vous seront communiqués via les bilans de nos différentes disciplines sportives.

Au niveau des Officiels d'Arbitrage :

Concernant la gestion des Officiels d'Arbitrage nous dépendons de la zone géographique Sud Ouest qui couvre l'Aquitaine, l'Auvergne, le Languedoc Roussillon, le Limousin, Midi Pyrénées et Poitou Charentes.

- Mme. Frédérique CAMPOS est la référente CNOA régionale pour l'Artistique.
- M. Maxime BEAUGRAND est le référent CNOA régional pour la Danse sur Glace.

Positionnement de responsables régionaux d'OA pour l'Occitanie par disciplines :

- Céline PIETROBON Référente en Patinage artistique et Ballet sur Glace
- Nathacha PONTONNIER en Patinage synchronisé et Danse sur glace

Vous voilà donc présenté le rapport d'activité de la Ligue Occitanie des Sports de Glace pour la saison 2017/2018.

Merci pour votre attention.

Le Secrétaire de la Ligue
Jean Claude SCHNEIDER